



Conditions générales de vente Colloque annuel des écoles d'ingénieurs de la CDEFI

La Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (ci-après « **CDEFI** ») est une association loi de 1901 à but non lucratif, dont le siège est situé 44 rue de Cambronne 75015 Paris, représentant l'ensemble des directeurs et directrices des établissements, ou composantes d'établissements, publics et privés, accrédités par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé.

La CDEFI a pour mission de représenter les écoles d'ingénieurs et les universités de technologie auprès de l'Etat, de l'Union européenne et des organisations internationales.

Dans le cadre de sa mission, la CDEFI organise un colloque annuel des écoles d'ingénieurs de la CDEFI. Le colloque annuel des écoles d'ingénieurs de la CDEFI pour l'année 2019 se tiendra à Toulouse le jeudi 6 juin et le vendredi 7 juin 2019 (ci-après le « **Colloque** »).

Le Colloque a pour but de permettre aux participants (ci-après les « **Participants** ») de développer les échanges entre les écoles d'ingénieurs, de produire une réflexion générale sur des problématiques qui leur sont communes afin d'élaborer des axes stratégiques de développement dans des domaines variés (international, formation, etc.).

Les présentes Conditions générales de vente, de même que les Conditions générales de participation, s'appliquent pour toutes les inscriptions payantes au Colloque réalisées auprès de la CDEFI, étant précisé que toute inscription au Colloque emporte acceptation des présentes Conditions générales de vente et des Conditions générales de participation, dont le Participant reconnaît avoir préalablement pris connaissance.

Le Participant est invité à lire attentivement les présentes Conditions générales, à les télécharger et/ou les imprimer et à en conserver une copie.

La CDEFI se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes Conditions générales.

I. INSCRIPTION

La demande d'inscription au Colloque est ouverte à toute personne jusqu'au 22 mai 2019 et dans la limite des places disponibles.

La demande d'inscription au Colloque se fait par l'intermédiaire du formulaire d'inscription disponible [ICI](#).

À l'occasion de sa demande d'inscription, le Participant est amené à formuler des souhaits concernant les ateliers auxquels il souhaite participer pendant le Colloque, en indiquant son ordre de préférence. Le nombre de places pour la participation aux ateliers étant limité, celles-ci étant attribuées sur le principe « premier arrivé, premier servi ». Le Participant ne pourra assister qu'à un maximum de deux (2) ateliers et ne se verra pas nécessairement attribuer des places aux ateliers pour lesquels il a prioritairement formulé un souhait, ce qu'il accepte expressément.

Le demandeur à l'inscription recevra, le cas échéant, confirmation par courrier électronique de la validation par la CDEFI de son inscription au Colloque. Le courrier électronique rappellera également les modalités de règlement choisies par le Participant.

L'inscription du Participant ne sera véritablement effective qu'à compter de la réception par ce dernier du courrier électronique de confirmation susmentionné.

En cas de refus de sa demande d'inscription en raison de la tardivité de la demande et/ou de l'absence de place disponible, le demandeur à l'inscription en recevra également la notification par courrier électronique.

Le fait de remplir en ligne le formulaire d'inscription au Colloque vaut acceptation des présentes Conditions générales.

II. PRESTATION

Le montant de la participation, tel que prévu à l'article III ci-dessous, ne vaut que pour une personne et inclut les prestations suivantes à l'exclusion de toute autre (ci-après la « **Prestation** ») :

- un cocktail d'accueil le 5 juin 2019 ;
- droit d'entrée au Colloque pour les deux jours ;
- un dîner de gala le 6 juin 2019 ;
- deux petits déjeuners ; deux déjeuners (buffets) et le dîner du jeudi 6 juin 2019 organisés par la CDEFI ;
- déplacements par autobus organisés par la CDEFI entre le centre-ville, les lieux du colloque et le lieu du dîner de gala ;
- la participation à l'activité culturelle organisée par le CDEFI.

Ne sont en conséquence pas incluses notamment les prestations suivantes :

- trajet jusqu'au lieu du Colloque ;
- logement du Participant pendant les deux jours du Colloque ;
- déplacements en dehors des zones concernées par le colloque de la CDEFI ;
- le dîner du mercredi 5 juin 2019.

III. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

Le prix de la Prestation est d'un montant forfaitaire global de 200 € (deux cent euros) toutes taxes comprises (TTC) par Participant.

Le prix comprend l'intégralité de la Prestation susmentionnée, le Participant n'étant en aucun cas susceptible de bénéficier d'une remise, d'un remboursement ou d'un avoir de quelque nature que ce soit s'il n'entend pas bénéficier l'intégralité de la Prestation. La facture correspondant au prix de la Prestation est adressée au Participant par courrier dès validation de sa participation au Colloque par la CDEFI.

Le paiement de la Prestation se fait :

- par chèque à l'ordre du CDEFI ; ou
- par virement bancaire sur le compte de la CDEFI dont les coordonnées bancaires figurent sur la facture adressée au Participant.

Le paiement devra intervenir à réception de la facture adressée au Participant.

Toute facture non réglée à son échéance pourra entraîner l'application par la CDEFI de pénalités correspondant au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de dix (10) points de pourcentage. De plus, les sommes dues seront majorées d'une indemnité correspondant aux frais de recouvrement qui ne sera pas inférieure à 40 euros, sans préjudice du remboursement des frais de procédure le cas échéant.

IV. CONDITIONS D'ANNULATION

La demande d'inscription au Colloque, une fois validée par la CDEFI par courrier électronique, est fermée et définitive.

En conséquence, toute demande d'annulation, de remboursement et/ou tout désistement intervenant postérieurement à la réception par le Participant de la validation de son inscription, pour quelque raison que ce soit, ne sera pas prise en compte et l'intégralité du prix prévu à l'article III des présentes Conditions générales sera dû par le Participant.

V. RESPONSABILITE

L'organisation du Colloque par la CDEFI est totalement libre, la CDEFI pouvant modifier le programme du Colloque, le thème des conférences et/ou des ateliers à tout moment et sans qu'il ne soit nécessaire d'en avertir préalablement le Participant, ce que le Participant reconnaît et accepte expressément.

En outre, la CDEFI fait appel à des intervenants volontaires pour animer les conférences et/ou les ateliers organisés pendant le Colloque. La CDEFI ne saurait en aucun être tenue responsable de la défaillance de un ou de plusieurs intervenants, tels qu'initialement programmés. Cependant, la CDEFI s'engage à fournir ses meilleurs efforts pour tenter de remplacer ou remplacer, le cas échéant, le ou les intervenants défaillants par des intervenants permettant d'assurer le maintien d'une qualité équivalente de la conférence ou de l'atelier concerné.

La CDEFI organise également dans le cadre du Colloque une activité culturelle au bénéfice des Participants. La CDEFI ne saurait en aucun cas être tenue responsable en cas de défaillance du partenaire recevant l'activité culturelle organisée par la CDEFI pour les Participants. La CDEFI

s'engage cependant, le cas échéant, à faire ses meilleurs efforts pour tenter de remplacer ou de remplacer l'activité culturelle initialement envisagée par une activité culturelle de qualité équivalente.

VI. CONFIDENTIALITE ET DONNEES PERSONNELLES

La CDEFI met en œuvre tous les moyens pour assurer la confidentialité et la sécurité des données collectées auprès du Participant par le biais du formulaire d'inscription.

Les données collectées sont nécessaires pour la gestion des demandes d'inscription et font l'objet d'un traitement informatique. À ce titre, les informations le concernant peuvent être communiquées à des prestataires techniques de la CDEFI. Le Participant peut s'opposer au transfert éventuel à un tiers des données personnelles le concernant, étant précisé que cette opposition pourra avoir pour conséquence l'impossibilité de traiter sa demande.

Outre le traitement des demandes d'inscription, le cas échéant, les données du Participant peuvent être utilisées par la CDEFI pour informer le Participant d'évènements à venir.

Par ailleurs, la CDEFI pourra appliquer des moyens techniques pour obtenir des informations non personnelles relatives aux internautes et destinées à améliorer les fonctionnalités de son site Internet, par exemple en traçant le nombre de visiteurs sur certaines pages.

Conformément à la loi « Informatiques et Libertés », du 6 Janvier 1978, le Participant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'opposition, et de suppression des données personnelles le concernant. Il pourra exercer ce droit en envoyant sa demande par e-mail à : contact@cdefi.fr.

Ce traitement informatique étant réalisé par la CDEFI, association loi de 1901 à vocation non lucrative, il est dispensé de déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

VII. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les contenus publiés ou mis à disposition sur le site internet de la CDEFI à l'adresse www.cdefi.fr (marque, logo, modèles, photographies, dessins, textes) sont la propriété exclusive de la CDEFI ou de ses membres et partenaires.

Aucune reproduction ou représentation, même partielle, ne peut avoir lieu sans le consentement écrit et préalable de la CDEFI.

VIII. CONTACT

Toute question, commentaire et réclamation relative aux présentes Conditions Générales de Participation pourra être adressée à la CDEFI par courrier électronique à l'adresse suivante : colloque2019@cdefi.fr

IX. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les relations entre la CDEFI et le Participant sont soumises au droit français.

À défaut d'accord amiable, tout litige survenant entre la CDEFI et le Participant sera soumis à la compétence exclusive de la juridiction compétente dans le ressort de la Cour d'appel de Paris.



Conditions générales de participation Colloque annuel des écoles d'ingénieurs de la CDEFI

La Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (ci-après « CDEFI ») est une association loi de 1901 à but non lucratif, dont le siège est situé 44 rue de Cambronne 75015 Paris, représentant l'ensemble des directeurs et directrices des établissements, ou composantes d'établissements, publics et privés, accrédités par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé.

La CDEFI a pour mission de représenter les écoles d'ingénieurs et les universités de technologie auprès de l'Etat, de l'Union européenne et des organisations internationales.

Dans le cadre de sa mission, la CDEFI organise un colloque annuel des écoles d'ingénieurs de la CDEFI. Le colloque annuel des écoles d'ingénieurs de la CDEFI pour l'année 2019 se tiendra à Toulouse le jeudi 6 juin et le vendredi 7 juin 2019 (ci-après le « Colloque »).

Le Colloque a pour but de permettre aux participants (auditeurs, intervenants, invités, etc.) (ci-après le ou les « **Participant(s)** ») de développer les échanges entre les écoles d'ingénieurs, de produire une réflexion générale sur des problématiques qui leur sont communes afin d'élaborer des axes stratégiques de développement dans des domaines variés (international, formation, etc.).

Les présentes Conditions générales de participation s'appliquent à toutes les personnes participant au Colloque, en quelque qualité que ce soit.

Le Participant est invité à lire attentivement les présentes Conditions générales de participation, à les télécharger et/ou les imprimer et à en conserver une copie.

La CDEFI se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes Conditions générales de participation.

I. PROGRAMME DU COLLOQUE

Les modalités d'organisation du Colloque, en ce compris, le programme du Colloque, le choix des intervenants, la communication afférente au Colloque, sont librement déterminés par la CDEFI.

Une copie du programme sera adressée au Participant par courrier électronique et/ou lui sera remise à l'occasion de son arrivée sur le lieu de déroulement du Colloque.

Plusieurs conférences plénières se tiendront dans le cadre du Colloque sur la thématique de l'éthique.

Le Colloque sera également articulé autour de six ateliers prévus en comité restreint afin de favoriser les échanges entre les Participants.

Le nombre de places pour la participation aux ateliers étant limité, le Participant ne pourra participer qu'à un maximum de deux (2) ateliers et ce, en fonction des places disponibles aux ateliers sélectionnés.

Le programme susmentionné et notamment la liste des thèmes, le nom des intervenants, l'horaire des conférences et des ateliers, pourront faire l'objet d'ajustements exceptionnels par la CDEFI. Le cas échéant, la CDEFI en informera le Participant en temps utile.

II. INTERVENANTS

Les intervenants qui procéderont à l'animation des conférences et des ateliers ont été librement sélectionnés par la CDEFI (ci-après les « **Intervenants** »).

En cas de défaillance d'un ou de plusieurs Intervenants tels que prévus au programme, la CDEFI fera ses meilleurs efforts pour procéder à leur remplacement par un intervenant susceptible de maintenir un niveau de qualité équivalent de la conférence ou de l'atelier programmé.

III. PARTICIPANTS

Les Participants admis à prendre part au Colloque sont les suivants :

- les Intervenants ;
- les personnes physiques ayant reçu une invitation de la part de la CDEFI ;
- les personnes ayant demandé à participer au Colloque par l'intermédiaire du formulaire d'inscription disponible sur le site Internet www.cdefi.fr ayant reçu une validation de leur inscription par la CDEFI et ayant procédé au complet règlement de la somme prévue aux Conditions générales de vente.

Les Participants s'engagent, dans le cadre du Colloque, à adopter une attitude responsable et à ne pas porter atteinte aux droits de tiers notamment en bannissant toute forme de harcèlement quel qu'il soit, de propos déplacés, injurieux ou diffamatoires, de discriminations de quelque nature que ce soit en ce compris eu égard à l'orientation sexuelle, la religion, l'ethnie, le handicap, etc.

En conséquence, la CDEFI est libre d'exclure tout Participant dont le comportement ou les propos seraient jugés comme inacceptables et/ou qui porteraient atteintes ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits de tiers. Le cas échéant, le Participant exclu ne pourra en tout état de cause prétendre à aucun remboursement et/ou indemnité de quelque nature que ce soit.

Le Colloque se déroulant dans des locaux publics, les Participants s'engagent à respecter le règlement intérieur applicable aux locaux concernés.

III. PROPRIETE INTELLECTUELLE

La CDEFI est propriétaire de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle afférents au Colloque sous la seule réserve des contenus fournis ou détenus par les Intervenants et/ou par ses partenaires.

Toute reproduction, et/ou diffusion et/ou communication, et/ou représentation et/ou réutilisation, et/ou adaptation, que cela soit de manière partielle ou intégrale, sous quelque forme que ce soit, tout enregistrement, qu'il soit sous format audio et/ou vidéo, sont interdits, sauf autorisation expresse préalable de la CDEFI ou de ses ayants droits, et dans le cas contraire sont donc constitutifs de contrefaçon et passible à ce titre des sanctions prévues par la loi.

Le Participant reconnaît que les propos qu'il pourrait tenir dans le cadre du Colloque constituent de simples réactions sur des sujets d'intérêt général et qu'à ce titre ils sont publics, libres de droits, et peuvent être librement diffusés, réutilisés, commentés, etc.

À toute fin utile et dans l'hypothèse où l'intervention d'un Participant serait susceptible d'être protégée par des droits de propriété intellectuelle et notamment des droits d'auteur, le Participant, en prenant part au Colloque, accepte de céder à titre gratuit à la CDEFI l'ensemble de ses droits d'auteur y afférents pour toute la durée de la protection légale. La présente cession de droits vise tant le droit de reproduction que le droit de représentation et vaut pour tout support, tout mode de diffusion, et pour tout territoire.

Les Intervenants restent propriétaires de l'intégralité des contenus, méthodes, et autres éléments de propriété intellectuelle dont ils pourraient faire état dans le cadre du Colloque, ce que le Participant reconnaît expressément.

IV. DROIT A L'IMAGE DES PARTICIPANTS

Le Colloque est un événement public susceptible d'être filmé, enregistré et diffusé par la CDEFI à des fins de (ci-après les « **Utilisations** ») :

- communication nationale de la CDEFI sur ses activités et notamment sur son site internet, ses réseaux sociaux, dans les médias papiers et/ou digitaux avec ou sans achat d'espace ou encore dans le cadre de sa newsletter ;
- d'enseignement et de recherche.

En prenant physiquement part au Colloque, le Participant donne expressément son consentement à la CDEFI pour que cette dernière procède à :

- la captation, la fixation et à l'enregistrement de sa contribution, en ce compris sa voix, son image, ses idées et ses propos par tout moyen ou procédé que ce soit (ci-après les « **Éléments captés** ») ;
- la reproduction, la fixation et de façon générale l'exploitation des Éléments captés, quel que soit le support concerné (support audiovisuel, électronique et numérique, analogique, vidéogramme, imprimé...) et exclusivement dans le cadre des Utilisations.

L'autorisation ainsi consentie au titre de la participation au Colloque comprend notamment les droits suivants :

- le droit de reproduire ou faire reproduire les Éléments captés ensemble ou séparément, en totalité ou en partie (notamment sous la forme d'extraits), en original ou en copie, en tout format, sur tout support notamment imprimé, électronique, numérique, informatique, vidéographique, de quelque nature que ce soit et par tout procédé matériel ou immatériel, existant ou à venir, y compris aux fins d'insertion dans une base de données, et ce, uniquement dans le cadre des utilisations ;
- le droit de représenter ou de faire représenter publiquement les Éléments captés ensemble ou séparément, en totalité ou en partie (notamment sous la forme d'extraits), en tout lieu à travers tous médias et tous moyens de diffusion, de quelque nature que ce soit, existant ou à venir et ce, uniquement dans le cadre des utilisations ;
- le droit d'adapter, traduire, modifier, arranger et transformer les Éléments captés, notamment, sans que cette liste soit limitative, sous la forme d'extraits ou à travers la retouche, le recadrage, le changement de format ou de couleurs, pour tenir compte en particulier de contraintes techniques, matérielles ou commerciales ou pour tout autre motif et ce, uniquement dans le cadre des Utilisations.

La présente autorisation est accordée à titre gratuit pour le monde entier et pour une période de 10 ans à compter de la date de fin du Colloque soit le vendredi 7 juin 2019.

V. RESPONSABILITE

L'organisation du Colloque par la CDEFI est totalement libre, la CDEFI pouvant modifier le programme du Colloque, le thème des conférences et/ou des ateliers à tout moment et sans qu'il ne soit nécessaire d'en avertir préalablement le Participant, ce que le Participant reconnaît et accepte expressément.

En outre, la CDEFI fait appel à des intervenants volontaires pour animer les conférences et/ou les ateliers organisés pendant le colloque. La CDEFI ne saurait en aucun être tenue responsable de la défaillance d'un ou de plusieurs intervenants, tels qu'initialement programmés. Cependant, la CDEFI s'engage à fournir ses meilleurs efforts pour remplacer ou tenter de remplacer, le cas échéant, le ou les intervenants défaillants par des intervenants permettant de maintenir une qualité équivalente.

La CDEFI organise également dans le cadre du Colloque une activité culturelle au bénéfice des Participants. La CDEFI ne saurait en aucun cas être tenue responsable en cas de défaillance du partenaire recevant l'activité culturelle organisée par la CDEFI pour les Participants. La CDEFI s'engage cependant, le cas échéant, à faire ses meilleurs efforts pour remplacer ou tenter de remplacer l'activité culturelle initialement envisagée par une activité culturelle de qualité équivalente.

VI. CONFIDENTIALITE ET DONNEES PERSONNELLES

La CDEFI met en œuvre tous les moyens pour assurer la confidentialité et la sécurité des données collectées, le cas échéant, auprès du Participant dans le cadre du Colloque.

Les données collectées peuvent s'avérer nécessaires pour la gestion de l'événement et font l'objet d'un traitement informatique. À ce titre, les informations concernant le Participant peuvent être communiquées à des prestataires techniques de la CDEFI. Le Participant peut s'opposer au transfert éventuel à un tiers de ses données personnelles, étant précisé que cette opposition pourra avoir pour conséquence l'impossibilité de traiter sa demande.

Outre le traitement des demandes d'inscription, le cas échéant, les données du Participant peuvent être utilisées par la CDEFI pour informer le Participant d'événements à venir.

Conformément à la loi « Informatiques et Libertés », du 6 Janvier 1978, le Participant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'opposition, et de suppression des données personnelles le concernant. Il pourra exercer ce droit en envoyant sa demande par e-mail à : contact@cdefi.fr.

Ce traitement informatique étant réalisé par la CDEFI, association loi de 1901 à vocation non lucrative, il est dispensé de déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

VII. CONTACT

Toute question, commentaire et réclamation relative aux présentes Conditions générales de participation pourra être adressée à la CDEFI par courrier électronique à l'adresse suivante : colloque2019@cdefi.fr

VIII. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les relations entre la CDEFI et le Participant sont soumises au droit français.

À défaut d'accord amiable, tout litige survenant entre la CDEFI et le Participant sera soumis à la compétence exclusive de la juridiction compétente dans le ressort de la Cour d'appel de Paris.